



Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009

• La rotonde du fort Jacques à Fermathe

Le fort Jacques le monument historique le plus visité d'Haïti

BULLETIN DE L'ISPAN, No 7, 6 pages

C'est au Général Alexandre Pétion, commandant le département militaire de l'Ouest que revint la responsabilité de fortifier, dès le lendemain de la proclamation de l'Indépendance d'Haïti (1804), les accès aux montagnes de la chaîne de la Selle.

Afin de protéger le nouvel Etat d'un éventuel retour en force des Français, Jean-Jacques Dessalines, alors Gouverneur général d'Haïti, fait publier une ordonnance qui exige aux commandants des trois départements du pays de faire "élever des fortifications au sommet des plus hautes montagnes de l'intérieur..." Une trentaine d'ouvrages militaires allant de la simple redoute à la forteresse complète fût ainsi érigée durant cette période. Combinant la guérilla à la guerre traditionnelle, ce système, s'ordonnant en une parfaite cohérence stratégique, se base sur l'appui réciproque de ses éléments qui sont dotés chacun d'une autonomie logistique se voulant suffisante. En plus de

leur rôle de contrôle des voies de communication, des passes et d'asiles sûrs, ils devaient être d'exceptionnelles vigies pouvant dominer une très large partie du territoire.

En ce début du XIXe siècle, Haïti va produire, de façon inédite, le plus formidable et le plus étonnant réseau de fortifications des Amériques correspondant aux exigences de défense d'une Nation. (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 5)

N'ayant jamais été utilisé dans le cadre d'affrontements militaires, il n'est certes pas possible d'évaluer la véritable efficacité de ce système de défense imaginé par les Haïtiens. Cependant le rôle de dissuasion qu'il a joué a sans doute été important, prouvant à l'ancienne métropole la détermination des Haïtiens de s'opposer farouchement à toute tentative de restauration de l'ordre colonial. La collection des forts haïtiens construits après l'Indépendance constitue certainement le premier acte

concret de prise de contrôle et d'organisation du territoire du nouvel Etat.

Pour fortifier les contreforts de la Selle, Pétion choisit un emplacement situé sur les hauteurs du quartier de Belle-Vue en arrière du plateau de la Coupe-Barbonnière (Pétion-Ville) afin de mieux contrôler la route qui passait non loin du site pour traverser le morne des Commissaires, dans le massif de la Selle, et mener à la côte sud du pays aux environs de Jacmel.

Alexandre Pétion, qui deviendra plus tard le premier président de la République d'Haïti (1806), commença la construction du fort Jacques dès la publication de l'ordonnance de mars 1804. Mais bien vite le site choisi se révéla particulièrement vulnérable sur son flanc est,

Sommaire

- Le fort Jacques
- L'Eglise Saint-Antoine de Padoue
- La chronique des monuments historiques



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



Photo : Daniel Elie / **ISPAN** 2009

• La façade sud de fort Jacques

dominé par une éminence située à portée de tir d'artillerie. Ainsi fût décidé la construction d'une seconde fortification que Pétion baptisa de son prénom, le fort Alexandre. Les deux fortifications sont séparées par une profonde dépression topographique jouant un rôle important dans le système de défense du site.

Outre leur fonction de défense militaire, les forts Jacques et Alexandre devaient également servir de puissante vigie permettant de couvrir une vaste aire géographique. À partir de ces fortifications, placées à environ 1300 m d'altitude, la garnison pouvait, en effet, contrôler toute la plaine de du Cul-de-Sac, le bourg de la Croix-des Bouquets, le bourg de Fond-Parisien et le plateau de la Coupe-Charbonnière, position hautement stratégique permettant de prendre la ville de Port-au-Prince à revers. De cette position, la vue s'étend également sur l'île de la Gonave et la plaine de l'Arcahaie, la chaîne des Matheux jusqu'à la pointe de Saint-Marc et permettait d'entretenir un contact par signaux lumineux avec le fort Drouet situé en face sur la chaîne des Matheux dans les hauteurs des Délices de l'Arcahaie.

Le fort Alexandre présente un plan parfaitement carré avec quatre bastions placés à ses angles. C'est un fortin classique obéissant scrupuleusement aux règles de l'art de fortifier du XVIII^e siècle. Ses murailles sont formées d'une double paroi formant un terre-plein sur lequel

il était prévu de placer une artillerie lourde. En son centre, une petite cour devait loger un bâtiment pour l'accommodement de la garnison, comme le témoigne les ruines encore importantes qui nous sont parvenues. Selon l'historien Gérard Jolibois, le chantier du fort Alexandre fût interrompu le 17 octobre 1806 en fin d'après midi quand à Belle-Vue parvint la nouvelle de l'assassinat de Jean-Jacques Des-salines au Pont-Rouge, à l'entrée nord de Port-au-Prince.

Le fort Jacques présente, lui, un plan de forme irrégulière épousant la topographie du sommet de la montagne où il est construit. Il possède également quatre bastions placés aux angles du corps principal. L'un de ces bastions placés à l'angle nord-ouest est de forme circulaire, sorte de rotonde massive qui constitue le principal élément d'identification de l'ouvrage.

Pour le fort Jacques, les mêmes principes de construction du fort Alexandre ont été utilisés. Son mur d'enceinte est formé d'une double paroi formant un terre-plein, sur lequel est aménagé un chemin de ronde reliant bastions et courtines. Mais à la différence du fort Alexandre, ces terre-pleins abritent des salles voutées, des casemates, destinées au stockage de munitions de « guerre et de bouche ». Sa cour centrale, exangue, est équipée d'une citerne d'eau de pluie alimentée par des canalisations captant le précieux liquide à partir des planchers supérieurs des terre-pleins. Les ruines d'un petit four à pain, aménagé au-dessous de l'escalier reliant la cour au chemin de ronde, témoignent du souci d'autonomie qui présidait la conception de l'ouvrage. On accède à l'enceinte du fort par un passage voûté percé sur sa face nord et barré par une lourde porte à deux volets.

Complètement achevé au bout de moins de deux années de travaux, le fort Jacques reçut une bonne dizaine de bouches à feu en fonte placées sur le terre-plein, montées sur affût en bois face à leurs embrasures.

Dans la collection des bouches à feu du



• Cabinet des Estampes, Paris, France

• Alexandre Pétion (1770 - 1818)

fort Jacques, on remarque la présence d'un canon en fonte en provenance d'Angleterre. Ce qui ne peut étonner, quand on sait que la partie de l'Ouest de Saint-Domingue fût occupée par les Britanniques de 1794 à 1798 et qu'à leur défaite devant l'armée de Toussaint-Louverture, ils ont dû abandonner un important parc d'artillerie dont hérita Haïti au lendemain de 1804. Pour compléter l'ensemble fortifié, Alexandre Pétion fit ériger, hors des murs du fort Jacques, une poudrière dont, aujourd'hui, il ne subsiste que les ruines.

Après l'assassinat de Jean-Jacques Des-salines, les forts Jacques et Alexandre furent pratiquement abandonnés. Alexandre Pétion, devenu président de la République d'Haïti opta pour une stratégie de négociation avec la France, l'ancienne métropole, en vue d'obtenir la reconnaissance officielle du nouvel Etat des Amériques. Cette stratégie aboutira, 25 années plus tard, à la reconnaissance de l'Indépendance d'Haïti par la France (1830) et à



• Plan du fort Jacques

l'indemnisation, jusqu'à concurrence de 150 millions de francs-or; des colons ayant perdu leur propriété lors de la révolution.

Durant tout le XIXe siècle, l'ensemble fortifié resta abandonné, exposé aux injures du temps et des hommes. Il fût vandalisé pendant l'Occupation américaine (1915-1934) par les Marines, rapportent les habitants de la zone. Au milieu des années 1970, un pasteur américain de religion baptiste, M. Wallace Turnbull, dont l'église s'était établi à Fermathe dès 1950, entreprit sur ses fonds propres la restauration du fort Jacques. L'intervention de Turnbull quoique non orthodoxe sauva le monument historique d'une ruine certaine. A la création de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) en 1979, le chantier fut repris sur des bases plus scientifiques, grâce à un financement tiré du Trésor public octroyé à l'Office National du Tourisme et des Relations Publiques (ONTRP). Ainsi furent réalisés la reprise de ses murs, l'étanchéisation des extrados des voûtes des casemates, le rejointoiement de la maçonnerie et d'autres travaux de mise en valeur comme la mise en place des bouches à feu sur des présentoirs en béton.

Afin de protéger l'environnement immédiat du fort Jacques des méfaits de l'érosion, l'ISPAN aménagea une pinède, permettant de contrôler le ravinement inquiétant de la dépression séparant les deux forts. Des aménagements destinés à faciliter la visite touristique du monument historique furent également réalisés: espace de stationnement, sanitaires publics et des logements de fonction pour les gardiens. Depuis le fort Jacques est certainement devenu le monument historique le plus visité de la zone métropolitaine et probablement d'Haïti. Particulièrement en fin de semaine et durant les vacances scolaires des dizaines de jeunes font le déplacement de Port-au-Prince et de ses environs pour visiter le fort et pique-niquer dans la pinède. A l'occasion des fêtes patriotiques - 18-Mai et 18-Novembre notamment - jusqu'à dix milles jeunes se réunissent sans encadrement au Fort Jacques et y organisent



Photo : Patrick Durandisse / ISPAN 2009

• Foule de jeunes se pressant à l'entrée du fort Jacques, le 18 novembre dernier

des concerts plus ou moins improvisés de musique traditionnelle ou populaire.

En 1995, l'ISPAN a obtenu du Gouvernement de la République le classement des forts Jacques et Alexandre au titre de Patrimoine National. Ce classement fût sanctionné par l'arrêté présidentiel du 23 août 1995. La même année, l'ISPAN procéda à la création du Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre, par le bornage d'un terrain d'une superficie d'environ 9 hectares. Ce terrain fût ainsi versé dans le Domaine public de l'Etat haïtien. Ce qui fait de ce parc national historique un bien imprescriptible au même titre que « les berges de rivière, le rivage de la mer, les chemins, etc. »

Actuellement, le projet d'aménagement de ce parc national historique est à nouveau d'actualité. Plus adapté à la situation actuelle et à l'utilisation informelle qu'en fait la population et les jeunes. L'ISPAN, en collaboration avec le Ministère de la Culture, a lancé récemment l'idée d'équiper le parc national historique d'un amphithéâtre pour spectacles et festivals, d'une esplanade pour la réalisation de foires ainsi que la création d'un centre d'interprétation du patrimoine doté de salles d'expositions, d'ateliers

d'animations, d'une bibliothèque et d'un magasin d'artisanat et de souvenirs. Ces projets qui seront réalisés sont actuellement à la phase de recherche de financement. De plus, la mise sur pied d'une structure de gestion du PNH devra prendre en compte et dynamiser les potentialités culturelles, touristiques et environnementales du parc. Des interventions de restauration et d'entretien devront également être effectuées sur les monuments pour contrôler les infiltrations d'eau. De récentes fissures dans la maçonnerie sont apparues depuis les grandes intempéries de l'été 2008. Elles devront être colmatées (voir Bulletin de l'ISPAN No 4). Des aménagements devront aussi être réalisés pour faciliter la visite du fort Alexandre et en améliorer l'interprétation. Certaines institutions comme la Banque de la République d'Haïti (BRH), par exemple, ont déjà montré un intérêt à appuyer l'ISPAN dans la réalisation du projet d'aménagement du Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre.

Rappelons qu'en 2004, le fort Jacques a été choisi pour illustrer le revers du billet de 500 Gourdes, émis par la BRH à l'occasion du Bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti et portant en avers l'effigie d'Alexandre Pétion.



Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009

• L'esplanade de la rotonde du fort Jacques

Saint-Antoine

Métamorphose d'une banque en église



Photo : Daniel Elie / **ISPAN** 2009

• L'église Saint-Antoine du Bois-Badère

Port-au-Prince, 1874...

Le Parti national prend le pouvoir. Michel Domingue est élu par l'Assemblée constituante le 11 juin. Le nouveau gouvernement prône le développement économique et projette de nombreux projets : la construction d'un nouveau palais national (l'ancien palais des Gouverneurs de la Colonie de Saint-Domingue qui servait de Palais national fut incendié le 19 décembre 1869 sous la présidence de Sylvain Salnave) et d'un Panthéon national, la construction de deux lignes de chemins de fer reliant la capitale à Miragôane et à Saint-Marc, la construction de ponts métalliques, la constructions de « marchés en fer » dans les principales villes du pays, acquisition d'équipement

de dragage pour le port de Port-au-Prince et celui des Cayes (ville natale du nouveau président), la création d'une banque nationale. Très vite, face à de sévères contraintes financières, le gouvernement du réviser son programme à la baisse. Seules furent réalisées la construction du Panthéon des héros de l'Indépendance et la création de la banque nationale. Cette nouvelle institution avait pour objectif de promouvoir l'investissement privé et surtout assurer l'émission et la mise en circulation de la Gourde, définitivement choisie comme unité monétaire nationale. Au mois de juin 1875, débutent les travaux d'érection d'une structure métallique commandée à la firme américaine Heuvelmann, Haven & Co au lieu dit « La Terrasse

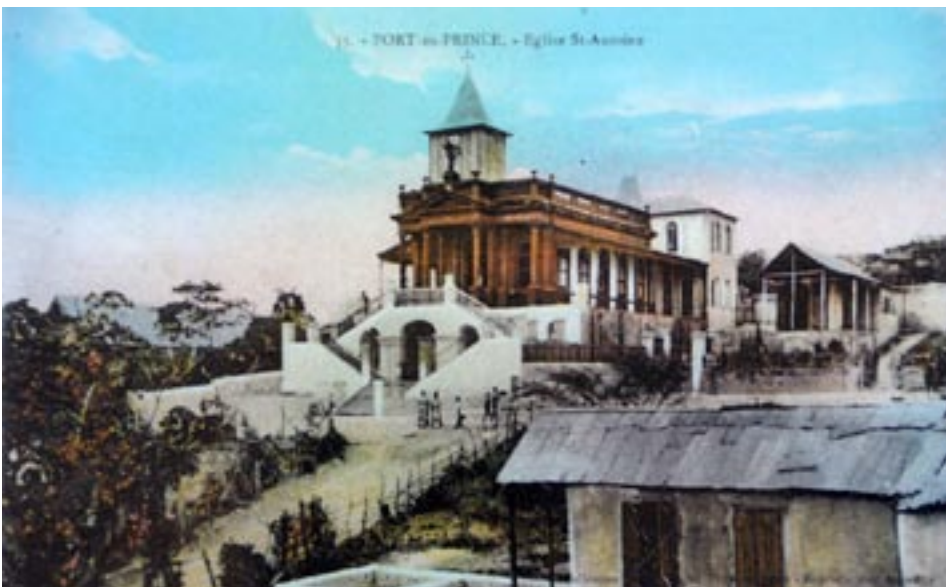
» (emplacement actuel de la Cathédrale de Port-au-Prince). La pose de la première pierre a eu lieu le 8 juin 1875 au cour d'une cérémonie accompagnée de la musique de l'orchestre du Palais National dirigé par Occide Jeanty. En moins de cinq mois, l'édifice est achevé. Selon le journal *Le Peuple* cité par George Corvington dans Port-au-Prince au cours des ans « c'est une construction en fer magnifiquement installés. Des bureaux disposés en fer à cheval ornent l'intérieur. Des grillages en fer séparent le personnel d'avec le public qui, par six guichets différents, arrive, dépose ou prend son argent. Les meubles, chaises, fauteuils, divans, bureaux... portent les initiales B. N. D'H. ». De style néoclassique, sa façade est précédée



• Détail du péristyle avec ses colonnes d'ordre corinthien



• Plan de l'église Saint-Antoine



- La banque Domingue
- La chapelle de Saint-Antoine au morne Badère
- L'église Saint-Antoine actuellement

d'un péristyle formé de 6 colonnes d'ordre corinthien à fût cannelé, posé sur des socles. Les colonnes du milieu supportent un entablement surmonté d'un fronton richement orné. Six mois après l'achèvement des travaux, la Banque nationale était encore incapable de réunir le capital nécessaire à l'ouverture de ses portes au public.

Le 15 avril 1876, à la chute du gouvernement, le neveu de Domingue, Septimus Rameau, fait lever l'encaisse métallique de la banque et tente de la faire embarquer sur un navire accosté au port. La population intriguée par ce manège insolite s'accapare des caisses et livre leur contenu au pillage. Le local de la banque est saccagé. La présidence de Domingue n'aura duré que vingt mois. Ainsi s'acheva l'histoire de la première banque nationale d'Haïti. En 1902, on procéda à la dépose pièces par pièces du bâtiment.

C'est à l'initiative du père Pouplard, alors curé de la Cathédrale de Port-au-Prince que fut mis en œuvre la récupération des parties métalliques du bâtiment pour être transporté au lieu-dit « Bois-Badère » sur un monticule dominant le Poste-Marchand, pour en faire une petite chapelle. Pour cette transformation de la banque en lieu de culte, Pouplard, aménagea au sommet du monticule, une plate-forme auquel on accède par un escalier monumental de trois volées. Poursuivant la métamorphose, il vida l'intérieur de l'édifice de ses comptoirs et de ses séparations puis ajouta un clocher muni d'abat-sons au-dessus du fronton. Le chemin le long duquel l'église Saint-Antoine fût construite a été baptisé par la suite le nom de son concepteur (avenue Pouplard).

Le 6 mai eut lieu la cérémonie de pose de la première pierre. Une construction en maçonnerie de briques et de moellon est réalisée pour recevoir les éléments en métal préfabriqués, récupérés de la banque. La grande difficulté fut d'acheminer les lourdes colonnes qui devaient orner la façade de la chapelle. Mais le 13 juillet 1902 eut lieu la bénédiction solennelle de la chapelle dédiée à Saint Antoine de Padoue par monseigneur Conan, évêque de Port-au-Prince, en présence d'un nombre important de fidèles.

L'église a subi de nombreuses transformations depuis son érection en 1902. Ses galeries latérales furent incorporées à l'édifice. Plus tard dans les années 90, le culte antonien ne cessant de s'accroître au sein de la population, un second corps de bâtiment fut ajouté perpendiculairement au corps principal pour augmenter la capacité d'accueil de l'édifice.

Chaque mardi, une foule considérable se dirige avec ferveur « au pied » de Saint-Antoine pour solliciter ses faveurs.

Chronique

des monuments et sites historiques d'Haïti

Mécènes pour le BULLETIN

Afin de garantir la pérennité de cette revue, l'ISPAN est actuellement à la recherche de mécènes. Le BULLETIN est jusqu'à présent publié sans aucune aide extérieure et ne peut compter que sur les maigres ressources de l'institution. En dépit de ces contraintes, pour ce septième numéro, nous disposons déjà d'une liste de deux mille cinq cent quatre-vingt douze abonnés réguliers à laquelle il faut ajouter tous ceux qui reçoivent la revue à travers les redistributions des parents et amis. Il faut aussi noter que **Pikliz.com** nous a offert d'aménager sur son site un lien qui donne accès au Bulletin. Ce qui augmente considérablement la distribution du BULLETIN, vu la popularité de ce site Internet dans la diaspora haïtienne aux E.U.A.

Les commentaires et suggestions que nous recevons régulièrement témoignent de la haute appréciation de lecteurs du BULLETIN. Cette publication répond à un besoin. Pour s'assurer de pouvoir continuer à le publier régulièrement, l'ISPAN entreprend une campagne auprès d'institutions culturelles, financières et commerciales nationales et internationales pour obtenir des dons et subventions qui permettront de couvrir de manière plus sûre et plus constante les frais de production (recherches, rédaction, prise de vues et mise en page) de distribution et de suivi.

Dans les prochains numéros un espace sera désormais réservé pour signaler à nos lecteurs les institutions et entreprises participant à la publication du BULLETIN DE L'ISPAN.

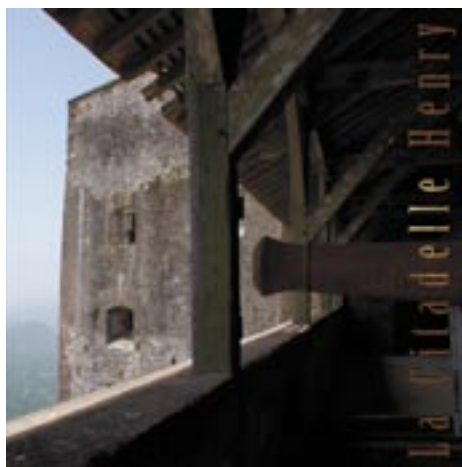
Un beau livre

Un an après la publication de *Monuments à la Liberté* consacré au Palais de Sans-Souci, à la Citadelle Henry et au site fortifié de Ramiers, l'ISPAN publiera en collaboration avec LOGO+, cette fin d'année, un beau livre sur la Citadelle Henry. Outre l'histoire de ce monument historique le plus emblématique d'Haïti, cette luxueuse publication présente l'extraordinaire collection des bouches à feu (canons, obusiers, mortiers, etc.) répartie entre la Citadelle Henry et Ramiers. Un chapitre entier abonnement illustré d'images d'archives traitera également du formidable chantier de restauration réalisé de 1980 à 1990 sous la direction de l'architecte Albert Mangones à qui l'ouvrage est dédié. Ce livre de belle facture se présente en format carré de 11 pouces 1/4 et comporte 248 pages de textes (en français, anglais et espagnol) et de superbes photos en couleurs. Il sera disponible en librairie à partir

de la mi-décembre. Les bénéfices de la vente de cet ouvrage seront destinés au fonds d'entretien de la Citadelle Henry, du Palais de Sans-Souci et du site fortifié de Ramiers.

Un superbe cadeau de fin d'année.

Note : Pour achat et réservation, s'adresser à LOGO+, Delmas-52, no 3, Port-au-Prince (Tél : 37.30.79.00 , 37.30.79.79, 25.10.85.27). Vous pouvez également placer vos commandes à l'adresse électronique logoplus@aol.com.



• Couverture du livre "La Citadelle Henry"

La BRH au Fort Jacques

À l'occasion de la tenue en Haïti de la 33ème rencontre biannuelle des gouverneurs de banques centrales des pays de la CARICOM, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a organisé à l'intention de ses invités une visite du Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre à Fermathe, le samedi 31 octobre 2009. Sous une tente dressée pour la circonstance la direction générale de l'ISPAN a d'abord présenté à ce public très curieux d'histoire d'Haïti une conférence illustrée sur le système de défense imaginé par les généraux haïtiens au lendemain de l'indépendance et particulièrement sur les forts Jacques et Alexandre, qui a été suivie d'une visite guidée du Fort Jacques.

Cette activité a permis de faire ressortir, une fois de plus, le potentiel touristique de ces MH et du parc national historique qui les entoure.

Grâce à un financement de la BRH, l'ISPAN a pu réaliser, dans les semaines précédant l'événement, des travaux de nettoyage et des aménagements du site pour en améliorer l'attrait et les capacités d'accueil. La BRH a démontré à cette occasion un intérêt à participer à la préservation et à la mise en valeur du PNH et de ses monuments.

Signalisation des MH

Après le Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre, l'ISPAN poursuit sa campagne de signalisation aux Matheux, où plusieurs MH ont récemment été «découverts» par l'ISPAN (voir Le Bulletin de l'ISPAN No 4). Des panneaux de signalisation ont en effet été posés sur les voies d'accès et aux abords du Fort Drouet et des habitations caféières coloniales Lamothe et Dion. À partir de la Nationale 001, sur la route Cabaret - La -Chapelle, le visiteur peut désormais obtenir des informations d'orientation et, aux abords des MH, des tables de lecture, en français et créole, fournissent des précisions sur leur nature et leur histoire.

Ces panneaux de signalisation ont été réalisés avec la collaboration de la firme de promotion HaïtiBiz et la mise en place assurée grâce au Centre National d'Equipements qui cette fois encore n'a pas ménagé son support.



• Table de lecture au fort Drouet

Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009